

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mercredi 5 décembre 2001, à 17 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur l'Ordre du Manitoba/The Order of Manitoba Amendment Act*
- Projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Fondation de l'Hôpital général du district Portage/An Act to Amend an Act to Incorporate the Portage District General Hospital Foundation*

Composition du Comité :

Le Comité a élu M^{me} KORZENIOWSKI à la vice-présidence.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. RONDEAU remplace M^{me} ALLAN.
- M. le *premier ministre* DOER remplace M. le *ministre* MACKINTOSH.
- M^{me} la *ministre* MIHYCHUK remplace M^{me} ASPER.
- M. LAURENDEAU remplace M^{me} DACQUAY.
- M. ENNS remplace M. GILLESHAMMER.
- M. PENNER (Emerson) remplace M. PRAZNIK.

Motion :

Le Comité permanent des modifications législatives a adopté une motion visant le remboursement des droits payés pour le projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Fondation de l'Hôpital général du district Portage/An Act to Amend an Act to Incorporate the Portage District General Hospital Foundation* —, à l'exclusion des frais d'impression.

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur l'Ordre du Manitoba/The Order of Manitoba Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 300) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Fondation de l'Hôpital général du district Portage/An Act to Amend an Act to Incorporate the Portage District General Hospital Foundation*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

Doug Martindale

Le 5 décembre 2001